



CHEF DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANT TERRITORIAL (CCU-AT) Discipline médicale : Neurologie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Service de Neurologie et UNV

Pôle de rattachement : Pole des Médecines à Forte Consultation

Chef de service : **Dr Canan OZSANCAK**

Composition de l'équipe médicale : 6 PH ou PC, 3 assistants et 4 internes

Nombre de lits : 38 lits d'hospitalisation complète

Nombre de places : HDJ polaire

Plateau technique : Laboratoires EEG, EMG, PEM, Oculomotricité (EyeTrack)

Fiche d'identité du service

- Hospitalisation complète : 38 lits avec une Unité Neurovasculaire de 18 lits (6 lits d'USINV) et 20 lits de neurologie générale. 4 lits identifiés soins palliatifs. RCP Neurocardiologie. Terrain de stage en cours de validation pour le DIU national Neurovasculaire.
- HDJ unité fonctionnelle mutualisée polaire constituée de 11 lits et 19 fauteuils. Perfusion de biothérapies dans le cadre de la sclérose en plaques ou des neuropathies dysimmunitaires chroniques. Injection de toxine botulinique pour les dystonies faciales et cervicales et la spasticité.
- Explorations fonctionnelles de Neurologie : 3 laboratoires EMG, 3 laboratoires EEG dont un adapté aux enregistrements pédiatriques, un laboratoire d'oculomotricité Eye Track ; 6 techniciens/IDE dédiés. Terrain de stage pour DIU et DU. Télé EEG avec le CHU de Tours pour les EEGs pédiatriques depuis l'été 2020.
- Consultations spécialisées : maladies inflammatoires, Parkinson et mouvements anormaux, céphalées, neuropathie, épilepsie (dont une dédiée première crise), troubles cognitifs du sujet jeune, post AVC, bilans orthophoniques, kinésithérapiques et ergothérapique. Consultations infirmières AVC et Parkinson.
- Valence paramédicale forte avec présence d'une équipe complète de rééducateurs (kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute)
- Forte collaboration au sein du CHR avec les services de neuroradiologie, le pôle urgences SAMU-SAU, la consultation douleur, le SSR gériatrique ; en dehors du CHR avec les SSR du LOIRET (fluidification des parcours de soin pour les principales pathologies)

Activités cliniques du service en 2019 :

Hospitalisations complète : 1720 et 832 en hôpital de jour

Activité externe : consultation clinique de neurologie (4042), EEG et EMG (2290)

Activité TéléAVC, thrombolyse intraveineuses (160), thrombectomie mécanique en collaboration avec le CHU de Tours (63 patients adressés en 2020).

Injections de toxine botulinique (dystonie, spasticité), injections sousoccipitale d'altim (pour les algies

vasculaires de la face).

Réalisation et interprétation EEG, EMG, potentiels évoqués, analyse de l'oculomotricité, ponctions lombaires, biopsie des glandes salivaires accessoires, stimulations magnétiques répétées pour les douleurs chroniques.

3. Missions confiées

Activités cliniques demandées à l'ATU de neurologie :

- Prise en charge d'un secteur d'hospitalisation complète de 10 lits successivement en neurologie générale et en UNV sur la durée de l'assistantat.
- Prise en charge du secteur d'HDJ couplée à la consultation clinique ou à une activité électrophysiologique (selon connaissances acquises du candidat)
- Consultations avancées dans le cadre du GHT du Loiret aux CH de Montargis ou Gien (1 à 2 demi-journées/semaine) avec le développement d'un réseau Télé EEG et Epilepsie dans le Loiret (ou interGHT avec le CH de Blois)
- Participation à la permanence des soins : astreinte opérationnelle neurovasculaire
- Participation aux avis interservices, aux avis téléphoniques vers la médecine de ville
- Participation aux consultations spécialisées de neurologie. Selon le profil du candidat et ses souhaits de formation, un projet personnalisé pourra être construit : développement de la filière épilepsie-première crise-sommeil, développement de la filière neuropathie...
- Formation aux explorations fonctionnelles de neurologie : interprétation des EEG, réalisation des EMG

Il sera demandé plus spécifiquement d'élargir l'offre de soins neurologique sur le département par la mise en place de collaborations avec les CH du GHT 45, éventuellement le recours à la télémédecine. Enfin, une surspécialisation dans le domaine de la médecine du sommeil pourra être envisagée en renfort de l'activité d'épilepsie (formation supplémentaire à envisager)

4. Les compétences à développer

- Apprentissage de l'ENMG
- Développement des compétences cliniques de diagnostic et de prise en charge

5. L'organisation de la permanence des soins

Dans l'établissement d'accueil : Participation à l'astreinte opérationnelle de neurologie

6. Les valences (enseignement/ recherche)

Le projet pédagogique du service comprend la formation par :

- Les visioconférences régionales avec le CMRR du CHU de Tours : (Référénte : Dr LANOISELEE) et le service de Neurologie du CHU de Tours pour les pathologies inflammatoires (Référénte : Dr PALLIX GUYOT), les staffs mensuels de neurogériatrie (consultation mémoire)
- Les staffs théoriques neurologiques et neurophysiologiques hebdomadaires présentés par les médecins ou internes (durée une heure)
- Les présentations de dossier aux staffs hebdomadaires, les réunions autour de la rééducation neurologique avec les paramédicaux (kiné, ortho, ergo, diététicienne, neuropsychologue)

Il sera demandé à l'ATU de participer activement à ces réunions, de faire des présentations théoriques régulières et aider plus particulièrement les jeunes internes à l'apprentissage d'une recherche bibliographique, d'une présentation orale de durée variable.

L'ATU aura également comme le reste de l'équipe médicale une activité d'enseignement à l'Ecole universitaire de Kinésithérapie-Région Centre val de Loire, Université d'Orléans STAPS, IFSI. Enfin, il lui sera demandé de participer à la formation des équipes soignantes en neurologie, HDJ ou explorations neurologiques.

Recherche médicale :

3 axes de recherche ont été identifiés au sein de notre service (Référént recherche : Dr P AUZOU)

1. Neuroéducation et neuroplasticité en collaboration avec l'université d'Orléans
2. Neurobiologie : collaboration avec le CNRS, le CBM, l'université d'Orléans.
3. Neurophysiologie (EEG, EMG, fNIRS)

L'ATU pourra :

- Participer aux activités de recherche clinique en collaboration avec l'université d'Orléans et le CNRS, via la plateforme PRIMMO, assister aux réunions recherche du service,
- Aider aux encadrements de thèses de Doctorat en médecine (Médecine d'urgence, neurologie, MPR) et les mémoires pour les DIU et DU de neurophysiologie
- Renforcer la soumission de communications affichées ou orales aux journées des différentes sociétés savantes de neurologie par les internes et assistants du service
- Participer aux protocoles de recherche clinique en cours. En fonction de la thématique et de ses centres intérêts, il participera aux étapes d'inclusion de patients et/ou témoins, l'acquisition et le traitement des données, interprétation et présentation des résultats.

Selon le projet professionnel personnel du candidat, un accompagnement pourra lui être proposé pour la réalisation d'un parcours recherche (M2, Thèse de sciences) positionné sur les axes du service. Il lui sera demandé d'aider à la mise en place d'un réseau plus large, au sein de la région, avec le CHU de TOURS mais également au sein de HUGO pour favoriser la participation à des études multicentriques cliniques ou translationnelles.

7. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

- Plateau technique d'explorations fonctionnelles de neurologie (EEG, EMG)

8. Logement par l'établissement d'accueil

Pas de logement au CHRO.

Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.

9. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé

Possibilité de recrutement au CHR, notamment dans le déploiement de sa mission territoriale en général et la structuration de la filière neurologie du GHT 45 en particulier ainsi que le développement de l'activité de recherche clinique et translationnelle en neurologie

10. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera l'Université de Tours et le CHRU de Tours.

Vous ferez l'objet d'une mise à disposition intégrale par le CHRU de Tours dans votre établissement d'accueil.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

11. Prise en charge des frais de déplacement

Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail

Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).